



Parti Vert  
du Canada

Plateforme électorale 2006



***OUI, NOUS POUVONS***  
*OUI, NOUS POUVONS*  
*OUI, NOUS POUVONS*

# Table des matières

<b>Un message de Jim Harris, chef du Parti Vert du Canada</b>	<b>2</b>
<b>La vision du Parti Vert</b>	<b>4</b>
<b>UN CANADA DURABLE</b>	<b>5</b>
Toxicité	5
Écosystèmes sains et conservation des ressources	6
Changements climatiques : Kyoto et au-delà de Kyoto	9
Économie verte, emplois écologiques	10
Protection de la biodiversité du Canada	12
Agriculture et pêches : assurer les disponibilités alimentaires	13
Transport	15
<b>UN CANADA INTÉGRÉ</b>	<b>16</b>
Peuples autochtones : la justice par l'entremise de la réconciliation	16
Québec	18
Égalité et respect des femmes	18
Immigration et nouveaux Canadiens	20
Justice et inclusion	21
Partager nos histoires : les arts, la culture et la communication	22
Conférer des pouvoirs aux villes et aux collectivités rurales	23
<b>UN CANADA EN SANTÉ</b>	<b>24</b>
Notre bien-être : la santé, pas seulement les soins de santé	24
Bien-être des enfants et des familles	27
Logements abordables et services communautaires	29
Éducation et emploi	30
<b>RENOUVELLEMENT DE LA DÉMOCRATIE</b>	<b>31</b>
Régénérer la saine gestion publique	31
Renouveler notre démocratie	33
<b>DURABILITÉ AU PLAN FISCAL</b>	<b>34</b>
Impôts équitables	34
Relations intergouvernementales : régler la question du déséquilibre fiscal	34
Politique étrangère : maintenir la paix	36
Justes pratiques commerciales avec nos voisins à l'échelle mondiale	37
<b>CONCLUSION</b>	<b>39</b>

## **Un message de Jim Harris, chef du Parti Vert du Canada**

Lors des élections fédérales de 2004, le Parti Vert du Canada a changé la politique au Canada. Pour la première fois, les Canadiens et les Canadiennes ont pu voir comment le Parti Vert fait de la politique. Contre toute attente, nous avons présenté des candidats dans toutes les circonscriptions, et nous nous sommes assurés que tous les Canadiens et Canadiennes avaient l'occasion de voter en faveur du progrès social, d'un environnement durable et d'un gouvernement qui rend des comptes. Un nombre record de Canadiens et de Canadiennes, soit près de 600 000, ont appuyé cette vision.

Pendant votre lecture de notre programme, vous découvrirez que le Parti Vert, contrairement aux autres partis politiques, occupe une place unique pour défendre le Canada qui nous tient à coeur; un Canada qui se fonde sur la compassion, l'intégrité et la reddition de comptes. Le Parti Vert peut réaffirmer les valeurs canadiennes liées à l'équité, à l'égalité et à la justice requises pour combler l'écart croissant entre le gouvernement et les citoyens et citoyennes, et entre les entreprises et les collectivités dans lesquelles elles oeuvrent. Seul le Parti Vert protégera notre patrimoine naturel, fondement d'une société saine.

Lors de cette élection, notre message est simple.

- **Nous pouvons** Nous pouvons élire un gouvernement qui est réellement tenu de rendre compte de ses actes aux Canadiens et aux Canadiennes, en renouvelant nos institutions démocratiques de manière à ce que les fonctions officielles retrouvent leur intégrité.

- **Nous pouvons** Nous pouvons vivre au sein d'un Canada qui protège notre air, notre sol et notre eau, tout en favorisant une économie forte et durable.

- **Nous pouvons** Nous pouvons dépasser nos objectifs de Kyoto de base pour faire du Canada un chef de file mondial au plan de la lutte contre les changements climatiques.

- **Nous pouvons** Nous pouvons mettre en place un Canada qui favorise toutes les collectivités, en respectant les droits à l'autonomie gouvernementale des Premières nations, la place légitime du Québec au sein de la Confédération, et la promesse aux nouveaux Canadiens et Canadiennes qui s'installent dans nos collectivités d'un océan à l'autre. Le Parti Vert du Canada est englobant et progressiste. Ses valeurs liées à la diversité, à la tolérance et à la compassion garantissent que personne n'est mis de côté.

Ensemble, nous pouvons surmonter ces défis. Contrairement aux autres partis politiques qui sont beaucoup plus préoccupés par leur survie à court terme, le Parti Vert a choisi de se préoccuper tout d'abord de l'héritage que nous léguerons à nos enfants et à nos petits-enfants.



Non seulement le Parti Vert souhaite améliorer la qualité de vie de la génération actuelle, il a le courage d'envisager l'avenir, de songer à ce que devrait représenter le pays pour les générations futures. En fait, aucun autre parti au Canada n'a adopté une telle approche à long terme dans son programme. Le Parti Vert est le seul parti politique qui se préoccupe uniquement des intérêts de chaque Canadien et Canadienne – de la génération actuelle et des prochaines générations.

Dans le présent programme, vous trouverez plus de 200 idées qui, selon le Parti Vert, permettront au Canada d'envisager l'avenir avec espoir.

Vous pourrez constater que notre programme met l'accent sur la reddition de comptes – que ce soit pour les représentants élus, les chefs d'entreprises et les citoyens canadiens.

Nos politiques en matière d'environnement sont axées sur la durabilité à long terme et le leadership à l'échelle internationale. Nous ne nous concentrons pas uniquement sur les soins de santé, mais aussi sur la santé, le maintien de la santé et la prévention des maladies. Nos programmes sociaux intègrent des approches complètes et un accès équitable pour tous les Canadiens et Canadiennes. Dans notre plan financier, nous tentons d'atteindre ces objectifs d'une manière prudente et équilibrée. Nos politiques relatives aux affaires étrangères sont axées sur la paix et le commerce équitable.

Je suis membre du Parti Vert depuis 17 ans. Aujourd'hui, je suis fier du fait que le parti est en mesure de vous offrir une solution de rechange réelle aux anciennes façons d'aborder les choses.

Joignez-vous aux centaines de milliers de Canadiens et de Canadiennes qui, comme vous, lors de cette élection, aideront à faire élire des députés du Parti Vert au Parlement.

Car ensemble, oui, nous pouvons!

Jim Harris  
Chef  
Parti Vert du Canada

# La vision du Parti Vert

Nous sommes un nouveau parti sur la scène politique. En ce sens, nous apprécions que plusieurs Canadiens et Canadiennes souhaitent en apprendre davantage sur le Parti Vert du Canada, sur ce que nous sommes et ce que nous représentons. Vous trouverez difficile de nous coller de vieilles étiquettes politiques, car nous ne sommes ni un parti de gauche ni un parti de droite. Selon nous, les bonnes idées sont tout simplement de bonnes idées. En fait, en quoi consiste le Parti Vert?

Nous avons une conscience sociale et nous sommes englobants. Nous nous préoccupons de la santé, pas seulement des soins de santé. Nous souhaitons réduire le fardeau financier des étudiants du postsecondaire, offrir des logements à prix abordable, collaborer avec les collectivités autochtones pour améliorer le bien-être et l'autonomie gouvernementale, financer adéquatement les arts et la culture, appuyer les collectivités d'immigrants, et autres.

Nous sommes sensibles à l'environnement et novateurs. Nous voulons favoriser l'économie d'énergie, conserver la faune, les habitats et les écosystèmes naturels, mettre en place une économie verte, accroître les systèmes de transport en commun qui sont écologiques et responsables au plan social, réduire les gaz à effet de serre, et atteindre les objectifs de Kyoto et les dépasser. Nous croyons que les pollueurs devraient payer tous les frais liés à la restauration, ainsi que réparer les dommages causés par leur insouciance. Notre vision d'une société durable est profonde, celle d'une société qui respecte tous les citoyens et citoyennes, et le milieu naturel qui assure notre subsistance.

Nous sommes conservationnistes et les protecteurs de confiance de la richesse naturelle du Canada. De la baisse des stocks de poissons à l'eau contaminée, en passant par la coupe à blanc d'anciennes forêts, la mauvaise gestion des écosystèmes a entraîné la disparition d'espèces et la perte d'emplois, ainsi que l'éclatement et le déplacement de collectivités qui se fondaient sur ces écosystèmes. Nous pouvons aider à renforcer notre économie en protégeant notre milieu.

Nous réformerons le régime fiscal, afin que nos dépenses reflètent de façon adéquate notre objectif, soit de vivre au sein d'un Canada sain et sécuritaire. Nous souhaitons aborder la question du déséquilibre budgétaire, et nous rejetons les formalités administratives en raison de ce qu'elles sont. Nous croyons que la souveraineté du Canada et que les intérêts des Canadiens et Canadiennes doivent primer lors des négociations commerciales.

Nous sommes des gestionnaires financiers raisonnables. Nous savons que le coût total de plusieurs activités n'est pas tout le temps calculé dans le résultat net. C'est pourquoi nous croyons que nous devons respecter notre budget. Nous savons que la réalité démographique du Canada change et qu'elle impose un fardeau important à la société. Nous savons que tous les Canadiens et Canadiennes tireront profit de la baisse du taux de pauvreté.

Nous sommes démocratiquement représentatifs. Nous souhaitons adopter un système électoral à représentation proportionnelle, renouveler nos institutions politiques, restaurer la confiance des citoyens et citoyennes dans le gouvernement, et créer des liens avec les groupes communautaires et les mouvements de citoyens qui nous donnent les outils évolutifs d'une société plus responsable et plus participative.

Nous pouvons créer des collectivités saines et un pays sain. Ensemble, nous pouvons de nouveau inspirer les Canadiens et les Canadiennes.



# ***Nous pouvons construire un Canada durable***

Le fait d'accorder la priorité à l'environnement dans notre programme a du sens. L'environnement est au coeur de notre bien-être. Des soins de santé au développement économique et à la qualité de vie, les Canadiens et Canadiennes paient un prix de plus en plus élevé pour toutes ces années durant lesquelles on a négligé l'environnement.

## ***Toxicité***

La pollution ne reconnaît aucune frontière. Elle a un effet sur tous les Canadiens et Canadiennes. Tels des éponges, nos corps absorbent la pollution. Le taux d'apparition de maladies liées à l'environnement augmente de façon alarmante. De l'enduit antiadhésif sur les ustensiles de cuisine aux pesticides et à d'autres éléments auxquels on ne s'attarde pas, le Canada devient un pays toxique. En fait, nous nous sommes classés au dernier rang de toutes les catégories de l'OCDE en ce qui a trait aux produits chimiques, y compris les déchets nucléaires (30e parmi 30 pays industrialisés). Plusieurs Canadiens et Canadiennes se posent la question suivante : Sommes-nous en train de devenir la poubelle toxique de la planète?

Nos corps emmagasinent des centaines de toxines qui ne sont pas réglementées adéquatement par le gouvernement fédéral. On a retrouvé des produits ignifuges appliqués sur nos meubles dans du lait maternel; du plomb (un perturbateur hormonal connu) provenant de fonderies qui causent des troubles de reproduction. De plus, l'emballage du maïs qu'on fait éclater au micro-ondes contient, à la surprise de plusieurs, du sulfonate de perfluorooctane (SPFO) associé au cancer.

Le Parti Vert trouve inadmissible l'inaction du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la protection de la santé des Canadiens et des Canadiennes. Le Parti Vert croit que l'air pur, le sol non contaminé et l'eau propre sont des droits fondamentaux pour tous les Canadiens et Canadiennes.

### ***Les députés du Parti Vert collaboreront pour :***

1. Empêcher l'utilisation des produits chimiques toxiques les plus dangereux d'ici 2008.
2. Interdire l'utilisation de pesticides à des fins cosmétiques.
3. Rendre l'industrie responsable des produits chimiques qu'elle produit, et imposer des redevances élevées pour pollution relativement aux produits chimiques nocifs jusqu'à ce qu'ils soient éliminés.
4. Réglementer les produits chimiques utilisés dans les produits de consommation par l'entremise de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE).
5. Créer un groupe de travail de la LCPE qui se penchera sur la réduction de la pollution dans le bassin des Grands Lacs.

6. Créer un Fonds pour un Canada propre qui servirait à décontaminer les sites toxiques.
7. Revoir la Loi canadienne sur la protection de l'environnement afin qu'on remette l'accent sur la prévention de la pollution.
8. Interdire l'incinération de déchets toxiques importés.

## **Écosystèmes sains et conservation des ressources**

Nous ne pouvons pas justifier le fait de séparer les ressources des écosystèmes. Les forêts, l'eau, les ressources minières et l'énergie au Canada favorisent la croissance de notre économie uniquement si nous les conservons et leur permettons de se renouveler. Le plan du Parti Vert freinera la consommation non durable de ressources finies, et aidera à protéger les écosystèmes sains et les emplois convenables.

### **Forêts**

Partie intrinsèque du Canada, les forêts nous ont aidé à définir notre identité et à développer notre économie avant même la fondation du Canada. Le Canada compte 10 p. cent des forêts partout dans le monde, et 30 p. cent des forêts boréales sur la planète. Même s'il s'avère difficile d'évaluer la valeur d'une forêt, on estime que la valeur de la forêt boréale au Canada atteint 3,7 milliards de dollars. Dans plusieurs régions, il ne reste de ce superbe héritage que des kilomètres de souches d'arbres. Le Parti Vert comprend que les forêts canadiennes représentent la base d'écosystèmes complexes qui sont très utiles. Par exemple, elles purifient l'air et l'eau, empêchent les inondations et l'érosion, et stabilisent les changements climatiques. De grandes étendues de forêts, surtout les vieilles forêts, doivent demeurer intactes pour maintenir les habitats et la biodiversité. Les chefs de l'industrie et les organismes de conservation savent qu'on doit gérer de façon durable les forêts. En premier lieu, ils ont créé le Forest Stewardship Council qui reconnaît les avantages économiques, environnementaux et sociaux qu'offrent les forêts. D'un autre côté, les politiciens n'ont pas fourni l'appui législatif requis pour mieux protéger les forêts.

### **Les députés du Parti Vert collaboreront pour :**

9. Adopter des lois sur la bonne gestion des produits qui exigeraient que les producteurs de bois augmentent la durée de vie de leurs produits et défraient le total des coûts liés au recyclage et à la mise au rebut de leurs produits.
10. Collaborer avec les provinces, les Premières nations et l'industrie forestière pour créer des normes et des meilleures pratiques fédérales permettant de garantir la durabilité de nos forêts.
11. Remplacer la coupe à blanc par la coupe de jardinage, et conserver les écosystèmes comptant des forêts anciennes.



12. En collaboration avec les provinces et les territoires, obtenir l'accréditation du Forest Stewardship Council (FSC) pour les terres publiques en fonction de ses 10 principes d'aménagement, et encourager l'industrie privée à suivre le même processus pour les terres privées.
13. Promouvoir des solutions de rechange à l'utilisation du bois dans la fibre à papier, comme le chanvre et la cellulose d'origine agricole.
14. Renégocier les ententes commerciales de manière à restreindre l'exportation de billes de bois, et investir dans la foresterie à valeur ajoutée.
15. Promouvoir l'utilisation de déchets de bois pour produire des bio-carburants, et favoriser la coproduction de vapeur et d'électricité.

## **Eau**

Malheureusement, le Canada gaspille, par habitant, une quantité d'eau supérieure à celle de toute autre nation sur la planète, sauf les États-Unis. Nos résidences et nos industries utilisent beaucoup plus d'eau qu'elles ne le devraient. La pollution de l'eau, comme on a pu le voir à Walkerton et à Kashechewan dont l'eau a été contaminée au E. Coli, menace l'accès à de l'eau potable propre et saine. Alors que l'Europe a réduit, de façon significative, sa consommation d'eau, le Canada continue d'exercer d'énormes pressions sur les infrastructures hydrauliques et d'épuiser ses réserves impressionnantes d'eau douce. Plutôt que de faire en sorte que le Canada devienne un pays où on devra faire bouillir l'eau avant consommation, nous pouvons protéger nos ressources d'eau douce, abandonner nos habitudes de gaspillage de l'eau et diminuer les pressions exercées sur les infrastructures municipales.

### ***Les députés du Parti Vert collaboreront pour :***

16. Mettre fin à toutes les exportations d'eau à grande échelle en renégociant ou en refusant les ententes commerciales qui permettent aux entreprises de prélever de l'eau douce dans nos bassins et de déranger nos écosystèmes en entier.
17. Modifier la Charte canadienne des droits et libertés pour y consacrer le droit des Canadiens et des Canadiennes des prochaines générations à avoir un patrimoine écologique qui comprend de l'air pur et de l'eau potable.
18. Rétablir la santé de l'écosystème des côtes du Canada et des bassins intérieurs en améliorant les systèmes municipaux de traitement des eaux usées. On doit s'assurer tout particulièrement que les collectivités et les industries situées près des côtes arrêtent de déverser les déchets non traités dans les rivières, les lacs et les océans.

## **Ressources minières**

Le Canada est l'un des principaux acteurs internationaux sur la scène minière. De l'Amérique du Sud à l'Asie du Sud-Est, les experts canadiens dans le domaine des mines sont bien reconnus. Malheureusement, il arrive trop souvent que les entreprises minières canadiennes n'appliquent pas les normes canadiennes relativement à l'environnement et aux droits de la personne à l'étranger. De migrations forcées de collectivités indigènes à la contamination de l'eau, les

entreprises minières canadiennes ont violé de nombreux droits de la personne et endommagé l'environnement. À l'échelle nationale, l'industrie minière continue de menacer nos écosystèmes sans tenir compte des déchets environnementaux et des dommages qu'elle produit. Le gouvernement libéral a choisi de rédiger un code de conduite volontaire peu important pour l'industrie. Nous croyons que les entreprises canadiennes doivent être tenues responsables des violations commises à l'échelle internationale et qu'elles doivent modifier leur façon de faire au plan environnemental au pays. Nous pouvons adopter des lois qui garantiront la responsabilité sociale des entreprises.

***Les députés du Parti Vert collaboreront pour :***

19. Annuler tous les permis d'extraction de l'uranium, et interdire l'exportation de matière nucléaire fissile.
20. Promouvoir la bonne gestion de la durée de vie des métaux, afin de s'assurer qu'ils demeurent un service économique pendant de nombreuses années après leur extraction
21. Mettre un terme à toutes les subventions au secteur minier, afin d'assurer la capitalisation du coût entier.
22. Collaborer avec les provinces, les territoires et l'industrie pour veiller à ce que toutes les opérations minières soient assurées contre les dommages à l'environnement, et qu'elles disposent d'un plan pré-financé adéquat pour la restauration lorsque la mine cesse ses activités.
23. Adopter une loi sur la responsabilité sociale internationale des entreprises et l'appliquer à l'industrie minière.

**Énergie**

La planète consomme environ 2 barils de pétrole pour chaque nouveau baril produit. C'est pourquoi nous devons, en plus de trouver de nouvelles sources d'énergie renouvelable pour respecter nos objectifs de Kyoto, réduire de façon importante notre consommation d'énergie pour éviter toute crise économique. Grâce à des mesures décisives et à des lois significatives pour les appuyer, nous pouvons arrêter d'affecter de mettre fin à la dépendance au pétrole et réellement agir. Le Parti Vert a la volonté politique d'offrir des résultats au plan environnemental et économique.

***Les députés du Parti Vert collaboreront pour :***

24. Mettre un terme à toutes les subventions fédérales attribuées aux secteurs des combustibles fossiles, et arrêter l'exploration, l'exploitation et l'extraction dans les régions où les écosystèmes sont fragiles.
25. Coordonner avec les provinces un investissement de 1,5 milliard de dollars pour produire 10 000 MW d'énergie renouvelable d'ici 2010.

26. Réorienter les programmes de recherche et de développement du Conseil national de recherches du Canada et d'Industrie Canada, afin qu'ils portent sur les technologies énergétiques renouvelables, de remplacement et douces qui réduiront la consommation de combustible fossile et élimineront graduellement l'énergie nucléaire.
27. Étendre les stratégies d'économies d'énergie existantes et en créer de nouvelles au lieu de construire de nouvelles installations d'énergie coûteuses.
28. Aider les gouvernements provinciaux à concevoir, à mettre en oeuvre et à surveiller les programmes d'efficacité énergétique améliorés, par l'entremise d'un bureau de l'efficacité énergétique.
29. Collaborer avec les provinces pour accélérer et faciliter la connexion des systèmes d'énergie renouvelables au réseau électrique pour ajouter de petits fournisseurs d'énergie propre.
30. Modifier les clauses des ententes commerciales pour permettre au Canada de protéger ses ressources naturelles et favoriser l'échange équitable de technologies énergétiques propres.
31. Améliorer la sécurité des sources énergétiques canadiennes en mettant en place un plan qui aborde les conséquences économiques d'une hausse du prix du pétrole.
32. Accroître les déductions pour amortissement liées à la technologie verte, comme l'énergie solaire, l'énergie géothermique, l'énergie marémotrice et le développement de piles à hydrogène.
33. Collaborer avec les provinces et les municipalités pour promouvoir et appuyer les initiatives énergétiques de rechange, comme la cogénération à partir d'eaux usées.

## **Changements climatiques : Kyoto et au-delà de Kyoto**

Le climat au Canada change. Nous pouvons le constater au fil des saisons. La calotte glaciaire fond dans l'Arctique. On peut voir des inondations catastrophiques, des tempêtes de verglas et des sécheresses. Selon certains, les changements climatiques ont déjà coûté aux compagnies d'assurance canadiennes des centaines de millions de dollars au cours des 10 dernières années.

De plus en plus de Canadiens et de Canadiennes croient qu'il faut agir. On doit tout d'abord respecter nos engagements relatifs à Kyoto. Le Canada a promis de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 6 p. cent sous les niveaux de 1990 d'ici 2012. Plutôt que de respecter sa promesse, le gouvernement a adopté des politiques fédérales en matière d'environnement qui ont entraîné une hausse de 24 p. cent des émissions de gaz supérieure aux niveaux de 1990. Malgré tout, Kyoto est le premier processus qui sert à freiner les changements climatiques à l'échelle internationale et à réduire la pollution atmosphérique.

Alors que la plupart des pays en Europe sont en passe de concrétiser leurs objectifs de Kyoto, le gouvernement libéral n'a pas le courage politique d'adopter des initiatives à long terme qui permettront au Canada d'atteindre ses objectifs de Kyoto. Le Parti conservateur, tout comme le président américain George Bush, nie l'importance de Kyoto, et met en doute la menace réelle que posent les changements climatiques.

Le Parti Vert favorisera la mise en oeuvre d'une politique cohérente et transparente en environnement. Le Parti Vert implantera des mesures obligatoires pour réduire les gaz à effet de serre à tous les niveaux. Grâce à cette politique, on pourra atteindre les objectifs de Kyoto et même les dépasser après 2012. Le Parti Vert fera du Canada un chef de file mondial au plan de la lutte contre les changements climatiques.

### ***Les députés du Parti Vert collaboreront pour :***

34. Imposer des taxes sur les combustibles fossiles aux premières étapes du cycle de production pour encourager la concurrence parmi les entreprises, afin qu'elles diminuent les coûts d'exploitation tout en réduisant leurs émissions.
35. Accroître les objectifs de réduction des émissions des gros émetteurs industriels à au moins 55 mégatonnes au-delà des autres politiques et mesures qui visent à réduire les émissions des industries.
36. Fonder les objectifs sur les émissions actuelles, plutôt que sur l'intensité des émissions par unité de production. Rendre toutes les données publiques.
37. Étendre le projet de système national d'échange de droits d'émission afin de garantir des réductions réelles des émissions dans tous les secteurs.
38. Utiliser les revenus provenant des permis à polluer échangeables pour compenser les allègements fiscaux liés aux initiatives d'efficacité énergétique et d'industrie qui réduisent la consommation d'énergie.

## ***Économie verte, emplois écologiques***

Dans plusieurs secteurs de notre économie, en raison de l'attitude flatteuse des Libéraux à l'égard des grandes entreprises et de l'absence de lois antitrusts adéquates au cours des 10 dernières années, on a pu constater une concentration de la prise de décision aux échelons supérieurs. Cette tendance a freiné l'innovation, la création d'emploi, la compétitivité du Canada et sa productivité, tout en augmentant les risques que posent la pollution et les déchets industriels pour la santé et l'environnement. Pour remettre le Canada sur le droit chemin, le Parti Vert souhaite adopter des mesures fiscales permettant de faire des choix durables, de rehausser la responsabilité des entreprises et d'encourager les actions locales, afin que les citoyens puissent jouer un rôle plus actif au sein d'une économie vigoureuse. Nous pouvons nous tourner vers une économie verte concurrentielle en adoptant des réformes en matière d'écologisation de la fiscalité (REF) et en libérant les marchés étouffés par les monopoles de multinationales gonflées à bloc. En utilisant

différemment notre système fiscal et notre système de subventions, nous pouvons faire des choix de société et nous orienter vers une économie verte sans intervention musclée du gouvernement. Échanger des crédits de pollution de carbone, par exemple, encourage les entreprises à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, et augmente l'efficacité grâce à des solutions fondées sur le marché.

De plus, nous pouvons intégrer les coûts liés à la santé, à l'environnement et à la société dans le prix des biens et des services, en imposant des taxes sur la pollution et les déchets qui n'ont aucune incidence sur les recettes. Cet incitatif ne fait pas que favoriser la durabilité. Il est aussi plus juste pour les citoyens et les entreprises qui prennent des décisions respectueuses de l'environnement et de la société.

En dernier lieu, nous pouvons redéfinir le bien-être économique à l'aide d'indicateurs économiques plus révélateurs qui intègrent une approche vaste pour mesurer la réussite de notre pays. Pendant trop longtemps l'économie du Canada a été axée sur des indicateurs qui ne ciblent que certains secteurs. Par exemple, le Canada mesure actuellement sa réussite au plan économique à l'aide du produit intérieur brut (PIB). Toutefois, malgré le fait que le PIB continue d'augmenter au Canada, pourquoi les Canadiens et les Canadiennes ne croient-ils pas que leur qualité de vie s'améliore? Pourquoi le nombre d'enfants et de familles qui vivent au seuil de la pauvreté augmente-t-il? C'est simple. Le PIB ne tient pas compte de certains facteurs, comme la qualité de vie, le bénévolat, la satisfaction au travail et la santé.

Nous pouvons mesurer de façon beaucoup plus exacte la réussite du Canada en intégrant l'Indice canadien de bien-être (ICBE). Cet indice mesure notre bien-être national, par exemple, au plan de la production économique, des transactions financières, de la qualité de vie, de la santé physique, de la santé mentale, des conditions environnementales, de l'éducation, du logement, du bénévolat, de la stabilité. Ce sont tous des éléments liés à des collectivités en santé et à une économie verte. En comprenant la direction qu'emprunte notre pays, nous pouvons mieux définir nos politiques fiscales et sociales.

### ***Les députés du Parti Vert collaboreront pour :***

39. Adopter la Loi sur la mesure du bien-être canadien et mettre en place l'Indice canadien de bien-être.
40. Commencer les modifications fiscales partielles et graduelles qui n'ont aucune incidence sur les recettes pour imposer des taxes sur l'utilisation des ressources, des redevances pour pollution et des taxes sur la valeur des terrains qui reflètent les profits des entreprises, plutôt que des impôts sur le revenu, des taxes à la consommation et des taxes professionnelles.
41. Examiner les modifications fiscales vertes tous les 3 ans afin de surveiller les progrès et de rajuster le déséquilibre budgétaire.

42. Créer des milliers d'emplois écologiques, en encourageant la création d'industries à faibles émissions dans les secteurs les plus touchés par l'abandon des secteurs des ressources naturelles.
43. Adopter des lois antitrusts plus rigoureuses et plus efficaces dans des secteurs concentrés de l'industrie.
44. Réduire les impôts pour les petites et moyennes entreprises au cours des 5 premières années suivant leur création.
45. Fournir des réseaux de soutien financier à risque élevé qui encourageront les personnes à investir dans des entreprises novatrices.

## ***Protection de la biodiversité du Canada***

Se classant au deuxième rang des pays les plus vastes au plan de la superficie, le Canada compte une faune et une flore énormément diversifiées. En plus de ses valeurs inhérentes, cette biodiversité nous offre des avantages importants. Un nombre incalculable d'espèces garantissent l'équilibre et la santé de nos différentes régions écologiques, permettant d'assurer des centaines de milliers d'emplois, ainsi que la survie de plusieurs collectivités autochtones. En ayant une biodiversité incroyable, on dispose aussi d'une grande diversité génétique, se traduisant par une résistance écologique et une base de ressources flexible.

La disparition d'espèces et la destruction d'écosystèmes suite à des politiques économiques absurdes de la vieille école menacent notre santé et nuisent à notre richesse économique future à long terme. Par exemple, la coupe à blanc d'une forêt ancienne offrira un nombre inférieur d'emplois et de possibilités économiques à long terme que sa conservation. En gardant cette forêt intacte, nous pouvons assurer des emplois diversifiés et stables dans les domaines de l'écotourisme et de la foresterie durable, et nous pouvons résoudre les mystères de la génétique grâce à la recherche scientifique.

Reflétant les valeurs des Canadiens et des Canadiennes, le Parti Vert respecte la vie dans toutes ses formes, et croit qu'il faut tenir compte de la 7e génération qui suivra lorsqu'on songe aux conséquences de nos actions aujourd'hui. Ce n'est qu'en ayant une vision à long terme que nous pouvons créer une société stable et saine.

### ***Les députés du Parti Vert collaboreront pour :***

46. Signer et mettre en oeuvre le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, en veillant à guider la création de nouveaux produits avec un principe de précaution, soit atteindre un juste équilibre entre les avantages économiques de l'innovation et la santé publique et l'intégrité écologique.
47. Renforcer et appliquer la Loi sur les espèces en péril du Canada en collaboration avec les provinces et les territoires, afin de protéger toutes les espèces en péril et leur habitat.

48. Fournir à Parcs Canada le financement requis pour protéger l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada et, en collaboration avec les provinces, créer des zones tampons à usage compatible autour des parcs nationaux.
49. Collaborer avec les gouvernements provinciaux pour éliminer les pratiques d'aquaculture qui nuisent à l'environnement marin et à la santé humaine.
50. Accélérer la création de zones de protection marine.
51. Mettre un terme aux subventions fédérales pour la chasse commerciale au phoque, et favoriser des solutions économiques plus diversifiées et durables pour les chasseurs de phoque et leurs collectivités.
52. En collaboration avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones, étendre le réseau canadien de zones de protection des terres, de l'eau douce et marine pour maintenir la diversité biologique et la santé des écosystèmes.
53. Interdire le dragage du fond marin et concentrer les efforts pour interdire, à l'échelle internationale, les pratiques de pêche nuisibles.

## ***Agriculture et pêches : assurer les disponibilités alimentaires***

Pendant des siècles, les fermes familiales et les collectivités côtières ont été les piliers de notre société et de notre économie. Au cours des 5 dernières décennies, les politiques et les subventions fédérales qui protégeaient la production agricole et la pêche respectant l'environnement ont été modifiées de manière à encourager l'aquaculture et l'agroindustrie de masse. Les multinationales ont ainsi obtenu le contrôle et les profits associés aux disponibilités alimentaires.

L'agroindustrie menace notre biosécurité. Les fermes-usines et les fermes de volailles entassent les bovins et les volailles dans des conditions inhumaines et peu hygiéniques, ce qui favorise la propagation de la maladie de la vache folle et de la grippe aviaire. Parmi les autres risques pour la santé des Canadiens et des Canadiennes, on compte l'administration fréquente de produits chimiques et d'hormones à ces animaux. Finalement, une grande partie des cultures sont maintenant génétiquement modifiées et aspergées de pesticides. Il existe peu de tests scientifiques nous offrant des données sur la façon dont ces cultures affectent notre santé et notre environnement.

Le Parti Vert souhaite restructurer les marchés agricoles, afin d'encourager l'agriculture et la pêche au sein d'une économie alimentaire nationale, et de remettre aux familles une part équitable des dollars de consommation. Grâce à une économie alimentaire durable au sein d'un environnement sain, nous pouvons assurer la viabilité de l'agriculture locale à petite échelle, et appuyer une transition rapide vers l'agriculture biologique, au lieu de subventionner l'agrochimie coûteuse, la production alimentaire industrielle et les cultures génétiquement modifiées. Le Parti Vert souhaite aussi intégrer la durabilité à long terme à la gestion des pêches côtières, en améliorant la pêche de poissons sauvages et les méthodes de capture qui respectent l'environnement.

## **Les députés du Parti Vert collaboreront pour :**

54. Appuyer les zones locales, provinciales et territoriales qui ne sont pas issues du génie génétique, et adopter des lois exigeant l'étiquetage des produits alimentaires génétiquement modifiés.
55. Veiller à ce que les systèmes de gestion des approvisionnements comptent des marchés nationaux stables, des revenus agricoles viables et un accès simplifié aux marchés pour les producteurs de produits spécialisés et biologiques, et permettre le maintien de la production non réglementée pour les petites fermes familiales et l'agriexploitation mixte qui vendent leurs récoltes à des marchés locaux.
56. Adapter la réglementation sur la sécurité des aliments et d'autres règlements, et collaborer avec les gouvernements provinciaux pour exempter certaines régions dans les règlements adoptés à l'échelle locale, afin d'aider les petites et moyennes fermes et entreprises de transformation des produits alimentaires à établir et à renforcer des économies alimentaires locales.
57. Axer la recherche subventionnée par le gouvernement sur la production alimentaire biologique, plutôt que sur la biotechnologie et l'agriculture énergivore.
58. Réformer le cadre réglementaire de l'agriculture pour défier la concentration des entreprises, éliminer le dumping et les subventions à l'échelle internationale, et continuer de permettre aux agriculteurs de conserver les semences.
59. Changer, de manière fondamentale, la gestion des pêches, en redéfinissant le mandat du ministère des Pêches et des Océans, afin de protéger et de conserver la pêche au poisson sauvage, d'introduire un écosystème adaptatif et des méthodes communautaires qui appuient la pêche durable.
60. Collaborer avec les provinces pour rétablir la pêche au poisson sauvage en se fondant sur un principe de précaution de la gestion des risques. En premier lieu, restaurer les stocks de poissons, protéger l'habitat des poissons, et éliminer graduellement la pisciculture.
61. Protéger les animaux en éliminant graduellement les fermes-usines, en réduisant la distance que les animaux vivants doivent parcourir lors du transport, en améliorant la condition des animaux dans les abattoirs, à l'encan et dans le domaine du divertissement, et en interdisant le commerce d'animaux exotiques.
62. Collaborer avec les provinces pour s'assurer que la totalité des déchets d'élevage sont recyclés de façon sécuritaire, et qu'aucun produit animal ne sert à nourrir d'autres animaux.
63. Adopter une loi qui interdit l'obtention d'un brevet relatif aux formes de vie, et rendre les entreprises de biotechnologie qui élaborent des cultures génétiquement modifiées responsables des dommages que ces cultures peuvent entraîner.



## **Transport**

En 1900, lors de l'exposition universelle à Paris, Rudolph Diesel a dévoilé son nouveau moteur fonctionnant à l'huile d'arachides. En 2006, les combustibles fossiles utilisés dans nos moteurs de véhicules au Canada sont responsables de près de 25 p. cent des émissions de gaz à effet de serre.

Après 100 années où le moteur à combustion était la norme, plusieurs croient toujours qu'il est moins coûteux d'utiliser du combustible fossile dans les véhicules que tout autre combustible. Toutefois, le Parti Vert examine le coût total lié à l'utilisation des combustibles fossiles et établit un lien avec les cigarettes. Lorsqu'une personne fume une cigarette, elle impose des coûts futurs à la société. Lorsque nous tenons compte des coûts associés à la conduite d'un véhicule qui utilise des combustibles fossiles pour la santé et l'environnement, soit les alertes au smog, l'asthme, le cancer, le déversement de pétrole, ces coûts augmentent rapidement. Ajoutez à cela l'instabilité de l'industrie du pétrole et nous venons à nous demander pourquoi nous utilisons le pétrole depuis si longtemps.

Les combustibles fossiles créent un choc écologique et économique. Les Canadiens et Canadiennes ont pu le constater l'été dernier lorsque le prix de l'essence a augmenté de façon explosive. Même si la production de pétrole a atteint un sommet, le prix a continué de grimper, entraînant ainsi inflation et récession.

Le gouvernement fédéral souhaite régler le problème en consacrant, chaque année, 1,4 milliard de dollars à l'exploration et à la production et ce, aux frais des contribuables. Toutefois, nous croyons que les subventions doivent être distribuées lorsque le gouvernement juge que l'investissement en vaut la peine. C'est pourquoi nous subventionnons les garderies, l'éducation et les services de santé. Pourquoi subventionnons-nous des industries qui accumulent des milliards de dollars en profits tout en polluant le Canada?

Nous pouvons renverser la vapeur. Nous pouvons favoriser les combustibles propres renouvelables, étendre le réseau de transport en commun, et créer des collectivités saines à l'aide de stratégies de croissance intelligente qui nous laisseront respirer.

### ***Les députés du Parti Vert collaboreront pour :***

64. Appuyer les infrastructures municipales, comme les réseaux piétonniers, les pistes cyclables et le covoiturage.
65. Collaborer avec les provinces et les municipalités pour réinvestir massivement dans le transport en commun au Canada.
66. Rendre les titres de transports déductibles pour encourager les travailleurs et les entreprises à utiliser le transport en commun, et faire du stationnement réservé aux employés un avantage imposable.

67. Assurer une stabilité financière aux municipalités en investissant dans le métro et le métro léger après avoir signé un contrat de financement de dix ans avec les villes.
68. Améliorer l'infrastructure ferroviaire et les liaisons intermodales, accroître les investissements communs des gouvernements fédéral et municipaux dans le métro léger, et rehausser le service ferroviaire de VIA partout au Canada.
69. Collaborer avec les compagnies de chemin de fer canadiennes pour améliorer l'infrastructure ferroviaire au Canada, et restaurer le service ferroviaire de VIA dans toutes les grandes villes régionales.
70. Créer une initiative nationale visant le transport propre de marchandises qui intègre des règlements et des incitatifs financiers pour améliorer l'efficacité et la sécurité du parc.
71. Appliquer un objectif obligatoire selon lequel l'industrie automobile doit améliorer l'efficacité énergétique des véhicules de 25 p. cent, et accroître les normes au cours des 5 prochaines années.
72. Élaborer des incitatifs pour accroître le pourcentage de la teneur en éthanol de l'essence et la vente d'autres biocarburants.

## ***Nous pouvons développer un Canada intégré***

La devise « Tous pour un, un pour tous » s'applique bien au Canada. Mais depuis trop longtemps, certaines collectivités ne suivent pas le rythme, ont été délaissées ou n'ont pas obtenu suffisamment de ressources pour réaliser leur plein potentiel. Le Canada peut faire mieux.

### ***Peuples autochtones : la justice par l'entremise de la réconciliation***

La feuille de route du gouvernement canadien au plan de l'adoption de politiques ouvertement racistes et de la mauvaise gestion continue des questions liées aux peuples autochtones est longue. Nous ne pourrons faire avancer les choses que si nous reconnaissons nos erreurs passées. Aujourd'hui, les taux de mortalité infantile, de décrochage scolaire et de suicide sont extrêmement élevés chez les peuples autochtones au Canada. Au Manitoba, les Autochtones représentent 50 p. cent de la population carcérale, même si uniquement 12 p. cent de la population est autochtone. Le Parti Vert reconnaît les droits et les titres autochtones, et appuie les processus de réconciliation respectueux et opportuns.

Selon les Premières nations, ces problèmes découlent d'un manque de financement adéquat, ainsi que du refus de reconnaître leur statut de nation. Le droit à l'autonomie gouvernementale, le droit de contrôler sa destinée et le droit de gérer ses ressources s'avèrent fondamentaux pour créer des collectivités autochtones saines et confiantes.

L'avenir des terres autochtones et les revendications territoriales des Autochtones représentent l'avenir de l'environnement au Canada. Nous pouvons partager nos terres et nos ressources, et lancer un véritable dialogue entre nations. Nous pouvons partager les objectifs et les défis liés à la durabilité, afin de favoriser de nouvelles économies prospères dans les collectivités autochtones. Nous pouvons mettre un terme aux crimes haineux et au racisme institutionnalisé, et reconnaître les contributions des Premières nations, des Inuits, des Innus et des Métis au plan de la culture, de la politique et de l'économie.

***Les députés du Parti Vert presseront le gouvernement :***

73. De reconnaître la responsabilité fiduciaire du Canada, ainsi que tous les traités conclus avec les Autochtones et les autres droits des peuples autochtones, y compris leur droit inhérent à l'autonomie gouvernementale.
74. De mettre en oeuvre les recommandations du Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones de 1996, entamant ainsi de réelles négociations entre les nations sur plusieurs questions juridiques et revendications territoriales en suspens.
75. De négocier et de régler les droits de chasse, de pêche, de trappage et de bûcheronnage des peuples autochtones sur les terres ancestrales, surtout les terres de compétence fédérale, assujetties aux normes d'exploitation durable.
76. D'élaborer et de maintenir de nouveaux processus axés sur les priorités autochtones et les privilèges prévus par la loi, afin d'aborder les questions de gestion publique, du partage juste et équitable des terres et des ressources, des incohérences législatives, des injustices politiques, de la réconciliation et, selon les souhaits des Premières nations, de l'élimination graduelle de la Loi sur les Indiens.
77. De promouvoir la culture, la langue et l'histoire des Autochtones qui représentent des sources fondamentales de l'identité canadienne.
78. D'appuyer l'élaboration d'un programme d'éducation autochtone axé sur la langue et la culture.
79. De permettre d'offrir des services de santé, d'éducation et d'autres services d'une manière qui respecte les pratiques traditionnelles, en reconnaissant le rôle des familles étendues et des aînés.
80. D'aborder les questions uniques liées au traitement réservé aux Autochtones dans le système judiciaire canadien.
81. De créer un groupe de travail fédéral-provincial qui abordera et examinera la question de la disparition de femmes autochtones.

## Québec

Après le rapatriement de la Constitution en 1982 et le refus du Québec de la signer, après l'échec de deux ententes fédérales, deux référendums, un beau risque, un fédéralisme asymétrique et un scandale des commandites, plusieurs Québécois et Canadiens ne veulent même plus se poser une question évidente : « Vers quoi nous dirigeons-nous? »

L'édification du Canada a pris une tournure fascinante qui a eu des répercussions sur tous les aspects de la vie politique du pays et qui a fixé le destin de nombreux politiciens.

Lors du scandale des commandites, les Libéraux nous ont montré qu'ils ont eu recours à une stratégie de marketing vulgaire et corrompue pour garder le pays tel quel. Plutôt que de collaborer activement avec le Québec, les Libéraux ont refusé de reconnaître les demandes constitutionnelles légitimes du Québec et des autres provinces.

Le Parti Vert propose de faire du Canada une confédération articulée au sein de laquelle les provinces ont un nombre supérieur de pouvoirs et reçoivent un financement adéquat pour répondre aux besoins de leurs collectivités. Le Québec et le reste du Canada doivent établir un partenariat, dans l'esprit de la confédération, et collaborer pour résoudre les inégalités fiscales et culturelles.

### ***Les députés du Parti Vert collaboreront pour :***

82. Reconnaître et corriger le déséquilibre budgétaire croissant entre les gouvernements provinciaux et fédéral.
83. Reconnaître un résultat clair à une question claire dans l'éventualité d'un autre référendum au Québec.

## ***Égalité et respect des femmes***

Il y a soixante ans, la militante syndicale, Madeleine Parent, a dirigé les fameuses grèves dans le domaine du textile au Québec. Elle a défendu l'équité salariale pour les femmes, le droit à l'avortement, et a appuyé la lutte des Autochtones et des femmes immigrantes. Le fait que nous devons réserver un chapitre spécial aux droits des femmes dans notre programme de 2005 nous en dit long sur le chemin que le Canada doit parcourir avant d'atteindre l'égalité entre les sexes.

Même si le Canada continue de clamer qu'il est un pays avancé au plan social, qu'il offre des possibilités égales pour les hommes et les femmes, il existe toujours des écarts entre les sexes au sein de la fonction publique et des entreprises. Par exemple, pendant une période de 6 mois, moins de 18 p. cent des nominations publiées dans le Globe and Mail Report on Business étaient des femmes. Même si le pourcentage de femmes élues dans les différentes législatures au Canada a augmenté, plusieurs postes aux échelons supérieurs du gouvernement semblent



inaccessibles. Par exemple, seulement trois femmes ont été premières ministres au niveau provincial. Au niveau fédéral, le Canada n'a jamais nommé une femme ministre des Finances. Aujourd'hui, seulement 21,7 p. cent des représentants municipaux élus sont des femmes.

Pour que les femmes soient sur le même pied d'égalité que les hommes à tous les plans, les gouvernements doivent garantir l'équité salariale et l'égalité dans toutes les institutions, les fonctions publiques et les décisions. Nous devons aussi tout faire pour arrêter la marginalisation des femmes, en adoptant des politiques progressives et en finançant adéquatement les programmes sociaux.

Il reste encore beaucoup à faire pour enrayer les stéréotypes au Canada. On peut commencer par le Parlement. Les stéréotypes sont dangereux. Ils peuvent mener à des comportements beaucoup plus menaçants que des mots. La commercialisation et l'exploitation des femmes, le sexisme, la discrimination au travail contribuent d'une manière ou d'une autre, de façon subtile ou non, à une culture qui, selon plusieurs, ferme les yeux sur la violence faite aux femmes. En 2004, 653 000 femmes ont été victimes de violence conjugale. Près de 1,5 million de femmes ont été victimes de harcèlement. Le Parti Vert croit que le temps est venu de mettre un terme à la violence et à la terreur que vivent les femmes au Canada.

***Les députés du Parti Vert collaboreront pour :***

84. Créer des incitatifs fiscaux pour les entreprises, afin qu'elles atteignent les normes les plus élevées en matière d'équité entre les sexes et l'équité salariale.
85. Accroître le financement des centres de crise et des abris pour femmes, ainsi que des programmes d'éducation qui commandent l'adoption d'attitudes saines envers les femmes, en collaborant avec les gouvernements provinciaux et municipaux.
86. Garantir l'équité salariale des femmes au sein de la fonction publique fédérale.
87. Signer l'initiative internationale de l'ONU sur l'élimination de la discrimination et de la violence faite aux femmes, et examiner le rendement du Canada, afin de s'assurer de devenir et de demeurer un chef de file mondial en matière de lutte contre la discrimination et la violence faite aux femmes.
88. Coordonner un plan d'action avec les provinces qui permettra aux femmes de se rendre au travail ou d'en revenir de façon sécuritaire, surtout dans les régions isolées et la nuit.
89. Appuyer les municipalités, de manière à rendre les infrastructures urbaines sécuritaires pour les femmes.
90. Faire de l'élimination du racisme institutionnel une priorité de la stratégie de Condition féminine Canada visant à mettre fin à la violence et aux abus que vivent les femmes autochtones.

91. Adopter des lois garantissant un nombre proportionnel de sièges aux femmes dans les organismes gouvernementaux.
92. Mandater le CRTC pour qu'il réglemente l'industrie de la publicité et traite les plaintes relatives aux publicités.
93. Reconnaître et valoriser le travail non rémunéré des femmes en réformant notre système fiscal.
94. Assurer le financement adéquat d'organisations nationales, comme le Comité national d'action, et d'autres organismes dévoués à améliorer la condition des femmes.



## ***Immigration et nouveaux Canadiens***

Le multiculturalisme du Canada est un aspect essentiel de son identité. C'est un des éléments qui assurent la réussite du Canada au XXI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, cet élément est aussi menacé par les réactions primaires du gouvernement fédéral qui posent des risques pour les libertés civiles des Canadiens et Canadiennes, que ce soit le sous-financement des programmes d'intégration ou l'impossibilité des nouveaux Canadiens et Canadiennes à réaliser leurs rêves.

Les immigrants et les réfugiés viennent au Canada pour qu'ils jouissent, ainsi que leur famille, d'une vie plus sécuritaire et plus prospère. Ils désirent participer à une société culturelle qui se distingue au plan de la réussite et de la diversité. Grâce aux traditions canadiennes, soit d'accueillir les nouveaux arrivants et d'accepter les différences sociales et ethniques, nous avons une occasion unique d'avoir une influence positive sur le reste de la planète. Le Canada doit embrasser l'énergie et la créativité de toutes ses communautés culturelles.

Le Parti Vert sait que le Canada ne doit pas que se féliciter de sa tolérance. Le Canada doit offrir à tous les nouveaux Canadiens et Canadiennes une égalité des chances véritable et un traitement équitable, sans égard à l'origine.

Les réformes récentes appliquées à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés ont favorisé un climat de peur et de discrimination. Aujourd'hui, cinq Canadiens sont détenus en vertu de certificats de sécurité. On les menace de les expulser sans qu'aucune accusation formelle ne soit déposée. Des citoyens canadiens, comme Maher Arar, ont vu leurs droits, en tant que Canadiens, bafoués par les alliés qui sont prêts à ignorer les lois internationales pour respecter leur propre programme national.

Notre politique en matière d'immigration est un travail multiculturel en cours. On doit s'assurer que l'image qu'ont les autres pays du Canada est conforme à la réalité. On doit donc investir dans le potentiel humain incroyable que 300 000 nouveaux Canadiens nous offrent chaque année.

### ***Les députés du Parti Vert collaboreront pour :***

95. Travailler de manière à éliminer les obstacles inutiles empêchant de reconnaître les diplômes professionnels des immigrants.
96. Appuyer les communautés multiculturelles en aidant les organismes culturels à obtenir un caractère charitable.
97. Rehausser les liens culturels et commerciaux avec les pays d'origine des nouveaux Canadiens.
98. Collaborer avec les municipalités et les provinces, afin d'améliorer l'intégration des nouveaux Canadiens dans les communautés multiculturelles de notre pays.
99. Renforcer les règlements régissant la pratique des consultants en immigration; assurer l'application des lois et augmenter les peines pour les personnes coupables de passage de clandestins.
100. Effectuer un examen complet et public de la Loi antiterroriste et de la Loi sur la sécurité publique, afin d'éliminer les certificats de sécurité et de relâcher les cinq personnes arrêtées en vertu de ceux-ci jusqu'à ce que des accusations formelles soient déposées.
101. Régulariser le statut des quelques 200 000 personnes qui vivent au Canada sans statut officiel.
102. Lancer une enquête sur les allégations du Comité des droits de l'homme des Nations Unies à l'effet que des représentants canadiens collaborent avec des organismes étrangers connus pour utiliser la torture.

### ***Justice et inclusion***

Le Canada peut adopter une nouvelle approche envers le système judiciaire, et prendre exemple sur d'autres pays qui font preuve d'ouverture d'esprit et de justice. Nous pouvons trouver un juste équilibre entre la prudence et l'avancement, afin que le Canada utilise des moyens uniques pour interpréter et adopter de nouvelles lois. Surtout, nos lois doivent refléter et respecter les valeurs canadiennes relativement à différentes questions, comme la marijuana, les armes à feu et les délinquants primaires. Selon le Parti Vert, on doit s'attaquer aux causes fondamentales du crime, soit la pauvreté, le chômage, la toxicomanie et l'alcoolisme.

### ***Les députés du Parti Vert collaboreront pour :***

103. Promouvoir activement un système de justice réparatrice, plutôt que l'incarcération pour les délinquants primaires non violents.
104. Décriminaliser le non-respect des conditions liées au registre national des armes à feu et éliminer les frais d'enregistrement des armes à feu servant à la chasse, tout en renforçant les mesures de lutte contre le trafic d'armes et la possession d'armes illégales.

105. Hausser les pénalités des personnes coupables d'un crime commis avec une arme à feu.
106. Réglementer, au plan fédéral, la marijuana qui deviendrait un produit semblable à l'alcool et au tabac.
107. Appuyer le projet de loi C-50 pour « regrouper les infractions concernant la cruauté envers les animaux et augmenter les peines maximales ». Les personnes jugées coupables d'avoir maltraité ou négligé un animal en vertu de cette loi devraient payer des amendes plus élevées, ne pourraient plus posséder d'animaux et seraient passibles d'un emprisonnement maximal de 5 ans en cas de récidive.
108. Créer un programme fédéral éliminant les « zoos de divertissement », réduisant le nombre d'animaux gardés en captivité, et élaborer des normes claires et applicables pour les zoos partout au pays.



## ***Partager nos histoires : les arts, la culture et la communication***

À tous les niveaux, les arts et la culture nous aident à définir notre identité et nos collectivités. Ils favorisent notre créativité individuelle et collective, et aident les Canadiens et Canadiennes à partager leurs idées à l'échelle internationale. De la création d'un cirque irréel aux films pénétrants et aux acteurs et chanteurs connus partout dans le monde, les Canadiens et Canadiennes sont très actifs sur la scène artistique et culturelle internationale. Aujourd'hui, plus de 600 000 Canadiens et Canadiennes travaillent dans ce domaine. Le Parti Vert souhaite saluer leur réussite, en investissant dans les musiciens, danseurs, peintres, écrivains et autres artistes de demain. Se trouvant souvent dans une situation financière précaire, ces artistes prometteurs tireront profit d'outils financiers novateurs et d'une hausse du financement.

Au Parti Vert, nous savons que notre avenir, notre identité, se fondent sur des politiques assurant l'épanouissement d'une communauté culturelle dynamique, diverse et responsable au plan social qui s'intègre au Canada.

### ***Les députés du Parti Vert collaboreront pour :***

109. Accroître le financement des programmes et des installations communautaires du domaine des arts partout au Canada, en établissant un financement de base stable à un pourcentage fixe dans le budget fédéral.
110. Créer un financement de base stable pour les jeunes artistes.
111. Protéger l'identité culturelle canadienne durant les négociations commerciales.
112. Financer les festivals d'art régionaux qui permettent au public canadien de découvrir de nouveaux artistes.
113. Partager l'histoire canadienne en haussant la programmation éducative.

114. Offrir un financement de base stable à la SRC, afin de fournir une programmation télévisuelle et radiophonique de qualité dans les deux langues officielles.
115. Ordonner au CRTC de réserver une largeur de bande supérieure aux stations indépendantes et à but non lucratif.
116. Adopter une loi obligeant les chaînes de cinémas et de vidéo d'offrir 20 p. cent de contenu canadien.

## ***Conférer des pouvoirs aux villes et aux collectivités rurales***

Le Parti Vert met l'accent sur la décentralisation. Les citoyens joueraient ainsi un rôle plus actif dans leur collectivité, par l'entremise d'actions locales directes. Plutôt que de se fier entièrement aux politiciens, les citoyens seraient responsables du bien-être de leur collectivité, en prenant collectivement les décisions. La collaboration gouvernementale d'organismes non gouvernementaux et de groupes communautaires locaux simplifierait ce processus.

En raison des changements démographiques et de la mondialisation, les centres urbains du Canada doivent obtenir un soutien accru, afin de planifier de façon appropriée la durabilité, et de mettre en place des infrastructures durables pour la santé future et le partage de la prospérité. De plus, nos collectivités rurales doivent surmonter de nouveaux défis, notamment la sécurité de l'eau et l'accès à des services de soins de santé adéquats. Le gouvernement fédéral doit fournir les outils nécessaires pour renforcer les structures d'appui. Pour aborder les questions locales propres au Canada, on doit se concentrer, à l'échelle nationale, sur les défis partagés. Le gouvernement fédéral doit faire preuve de souplesse et de sensibilité à l'égard des préoccupations régionales.

### ***Les députés du Parti Vert presseront les gouvernements fédéral et provinciaux de collaborer pour :***

117. Mettre en place de nouveaux réseaux de financement pour les programmes de logement, de garderie et de santé dirigés à l'échelle locale.
118. Prolonger l'entente de façon à remettre une part supérieure des recettes fiscales du gouvernement fédéral aux municipalités.
119. Élaborer des ententes de financement fédéral/provincial/municipal qui porteront sur la gestion des eaux usées municipales et de l'approvisionnement sécuritaire en eau.
120. Appuyer l'aménagement axé sur le transport « à croissance intelligente » pour encourager le réaménagement de centres urbains et de villes, afin qu'ils rendent la marche aisée dans les collectivités reliées par le transport en commun, réduisant ainsi l'utilisation de l'automobile.

# ***Nous pouvons promouvoir la santé au Canada***

Les partis politiques continuent de dire aux Canadiens et aux Canadiennes comment ils rétabliront le système de soins de santé. Non seulement les problèmes ne sont pas résolus, ils se détériorent. La raison? Le Parti conservateur, le Parti libéral et le NPD déclarent tous vouloir soulager les symptômes du problème, plutôt que de tenir compte de la santé générale des Canadiens et des Canadiennes.

Au sein du Parti Vert, nous croyons que, pour disposer d'un système de soins de santé publics et universels qui sera durable, nous devons mettre l'accent sur la santé des Canadiens et des Canadiennes, pas seulement les traiter lorsqu'ils sont malades.

## ***Notre bien-être : la santé, pas seulement les soins de santé***

La vaste majorité des Canadiens et des Canadiennes croient que le système de soins de santé universels est l'un des fondements du pays. Sans égard à la richesse ou à l'état de chacun, chaque Canadien et Canadienne a le droit d'obtenir des soins de santé de qualité équivalente. Les Canadiens et les Canadiennes ont créé un système de soins de santé visionnaire. Le Parti Vert s'oppose fermement à toutes les mesures qui favoriseraient la mise en place d'un système à deux vitesses. On ne doit jamais nuire au système de soins de santé publics canadien en privatisant des services.

Dans la plupart des cas, notre système de soins de santé traite les symptômes, plutôt que la cause de nos maladies. Les politiciens de l'ancienne garde continuent d'investir de l'argent dans le système, comme si l'argent seul était une solution. D'un autre côté, la Société canadienne du cancer demande au gouvernement d'investir 50 millions de dollars pour élaborer un plan de prévention qui réduirait d'environ 400 000 cas les diagnostics de cancer. La solution miracle pour prévenir le cancer? Accroître le niveau d'activité physique, avoir une alimentation saine et ne pas fumer. Au Canada, l'obésité infantile a triplé au cours des 20 dernières années. Le niveau moyen d'activité physique a diminué fortement chez les travailleurs canadiens. De plus, la consommation de sucre par habitant est trois fois plus élevée que la consommation moyenne recommandée par l'OCDE. Dans le même ordre d'idées, le nombre de cas de cancer augmente deux fois plus rapidement que le nombre d'habitants, et les maladies du coeur ont atteint un niveau inégalé.

Les partis politiques de la vieille garde ont déclaré que la crise qui touche les soins de santé porte essentiellement sur le financement des hôpitaux et la hausse du coût des médicaments. Le Parti Vert a une vision beaucoup plus large. La vraie solution est la suivante : aller au-delà du système de soins de santé pour élaborer un système de santé entièrement intégré qui mettra l'accent sur la résolution des problèmes sous-jacents qui ont des répercussions sur notre bien-être. Nous ne traiterons pas uniquement les symptômes. Nous pouvons améliorer notre mode de vie, en nous détournant d'une culture favorisant la consommation de repas rapides,



et en favorisant l'activité physique. Nous pouvons mettre en place un système de santé public durable, en prévenant les maladies grâce à un mode de vie sain et actif.

Un mode de vie sain ne représente qu'un seul élément qui permettra aux Canadiens et aux Canadiennes d'être en santé. Il faut aussi tenir compte de la santé des foyers. Nous devons commencer à établir des liens entre un environnement sain et une vie saine. Les Canadiens et les Canadiennes ne peuvent plus faire preuve de contentement alors qu'un nombre croissant de preuves montrent que la détérioration de l'environnement a des répercussions négatives sur leur santé. Selon les gouvernements, la pollution atmosphérique entraîne des milliers de décès prématurés chaque année. Un enfant sur cinq est atteint d'asthme causé par la pollution. Au cours des 10 dernières années, le cancer de la peau a augmenté de 30 p. cent. Les pesticides qui rejettent des substances cancérigènes puissantes et causent des problèmes liés à la reproduction sont toujours utilisés à grande échelle et ne sont pas réglementés.

En protégeant l'environnement, nous pourrions atteindre un juste équilibre au plan de la santé, et diminuer les pressions exercées sur le système de santé.

Nous pouvons réduire le temps d'attente pour les opérations, augmenter l'accessibilité des omnipraticiens, accroître le nombre de médecins et d'infirmières, et appliquer la Loi canadienne sur la santé en réformant les réseaux de services et en investissant là où les besoins se font sentir. Par exemple, au cours des 20 dernières années, le coût total des médicaments sur ordonnance est passé de 8,7 p. cent à 16 p. cent. On estime que, chaque année, des milliards de dollars sont gaspillés pour l'achat de médicaments sur ordonnance inappropriés.

Un système de soins de santé durable n'a pas uniquement besoin d'investissements. Il a besoin :

D'appui – grâce à des politiques environnementales axées sur la santé.

D'aide – en promouvant de façon pratique les modes de vie sains, surtout chez les enfants.

De nourriture – par la réglementation de l'industrie alimentaire pour favoriser la santé.

De coordination – en mettant l'accent sur la santé dans tous nos programmes sociaux.

## **Le Parti Vert désire faire de la santé une réalité au Canada.**

### ***Les députés du Parti Vert collaboreront pour :***

121. Appliquer en totalité la Loi canadienne sur la santé, les pouvoirs de dépenser du gouvernement fédéral et la disposition d'exemption de la Charte canadienne des droits et libertés, afin de bloquer toutes les mesures ouvrant la voie à un système de santé à deux vitesses au Canada.

122. Avec les provinces, coordonner un régime d'assurance-médicaments national pour que tous les Canadiens et Canadiennes aient accès à des médicaments efficaces.
123. Permettre le remboursement de traitements de soins efficaces, comme la chiropractie, l'acupuncture ou l'homéopathie.
124. Appuyer un cadre de santé public qui réduira la consommation de médicaments psychotropes grâce à la réadaptation et à la prévention, surtout chez les enfants.
125. Assurer la participation des patients en santé mentale et aux personnes qui ont déjà eu une maladie mentale à la planification de la recherche, à l'élaboration des politiques, à l'évaluation des programmes et aux autres décisions qui ont des répercussions sur leur vie et leur collectivité.
126. Aider les provinces à accroître le nombre de places en désintoxication et en traitement pour les toxicomanes et les alcooliques, créer des cliniques sûres pour l'injection de drogues et des programmes d'échange d'aiguilles, et offrir un accès aux toxicomanes à des ordonnances pour des doses sécuritaires.
127. S'assurer que les professionnels de la santé qui immigreront au Canada connaissent la réglementation professionnelle liée à leur profession avant leur arrivée. Appuyer les résidents permanents ayant des titres et qualités. Les aider à obtenir un permis canadien assurant la sécurité du public.
128. Offrir des incitatifs aux entreprises, afin qu'elles réduisent le stress dans le milieu de travail et favorisent la santé mentale.
129. Hausser les taxes sur les produits du tabac, l'alcool et la malbouffe.
130. Réduire rapidement la présence de cancérigènes, de mutagènes, de neurotoxines et de produits chimiques qui perturbent le système endocrinien dans la chaîne alimentaire.
131. Rendre obligatoire l'étiquetage de tous les aliments contenant des organismes génétiquement modifiés.
132. Interdire l'usage sous-thérapeutique des antibiotiques et des hormones en agriculture.
133. Fournir de plus amples renseignements aux Canadiens et aux Canadiennes sur les choix et les modes de vie associés à une alimentation saine.
134. Aider les provinces et les municipalités à mettre en place des programmes d'agriculture en milieu urbain et de partage de la nourriture, afin de réduire le coût des aliments sains.
135. Cibler certains programmes pour réduire et éliminer l'iniquité en santé à laquelle les collectivités des Premières nations, les nouveaux Canadiens et d'autres populations marginalisées font face.

136. Ordonner à Santé Canada d'effectuer une étude nationale sur la charge corporelle qui détermine la présence de cancérigènes, de neurotoxines, de perturbateurs hormonaux, et le degré de toxicité des Canadiens et des Canadiennes.
137. Interdire tous les pesticides et les insecticides non naturels d'ici 2010, et proposer des solutions de rechange aux agriculteurs.
138. S'assurer que toutes les collectivités canadiennes auront accès à une eau potable propre d'ici 2008.
139. Lancer des consultations avec les Canadiens et Canadiennes sur l'euthanasie et la qualité de vie.
140. Appuyer la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique pour les enfants.
141. Interdire le clonage reproductif, et exiger que toutes les entreprises ou institutions qui effectuent des manipulations génétiques à des fins commerciales et scientifiques obtiennent une licence auprès de Santé Canada.

***Pour promouvoir un mode de vie actif, les députés du Parti Vert collaboreront pour :***

142. Mettre en oeuvre l'objectif pancanadien accepté par les 14 ministres responsables de l'activité physique, soit d'accroître l'activité physique de 10 p. cent en 5 ans.
143. Faire des investissements stratégiques de 500 millions de dollars en 5 ans, afin d'aborder de façon dynamique l'inactivité et l'obésité, par l'entremise de Santé Canada et de programmes d'éducation physique et de santé à l'école, dans les collectivités et dans les installations communautaires.
144. Lancer une norme nationale visant la participation quotidienne active à des sports et l'activité physique à l'école.
145. Appuyer le développement d'athlètes de calibre élevé en encourageant la vaste participation à des sports, et en appuyant l'ouverture des installations essentielles, l'entraînement et le soutien médical destinés aux athlètes de calibre élevé, tel que décrit dans la Politique canadienne du sport de 2003.
146. Appuyer et promouvoir l'Agenda 21 pour le sport du Mouvement olympique, qui défend les pratiques durables en gestion du sport et des loisirs.

## ***Bien-être des enfants et des familles***

De tous les problèmes sociaux au Canada, la pauvreté infantile est probablement le problème le plus honteux et le plus humiliant. En 1989, les partis politiques de la vieille garde ont tous choisi de mettre un terme à la pauvreté infantile au Canada avant l'an 2000. Depuis, le taux de pauvreté est demeuré inchangé, soit près de 15 p. cent ou 1 million d'enfants. En raison de coupures imprévoyantes dans les programmes sociaux qui ont réduit le revenu de base des familles, la pauvreté

infantile est une réalité qui perdure au Canada. Nous trouvons incroyable que le Canada se classe actuellement au 26e rang des 29 pays « développés » en ce qui a trait au taux de pauvreté infantile.

Il n'existe aucune solution miracle pour enrayer la pauvreté. Le fait de remplir les banques alimentaires ne peut pas combler l'écart croissant entre les Canadiens riches et les Canadiens pauvres. La pauvreté représente un problème systémique découlant d'un salaire minimum bas, d'un marché du travail instable, d'un manque d'engagement envers les logements sociaux, des changements aux prestations d'assurance-emploi et de coupures dans les programmes sociaux. Le taux de pauvreté est encore plus élevé chez les nouveaux Canadiens, les Autochtones et les mères monoparentales.

Nous pouvons éliminer la pauvreté infantile en s'engageant à construire une société fondée sur un réseau de sécurité sociale évolutif et juste. Des pays européens, comme le Danemark, la Finlande et la Norvège, qui ont pris un tel engagement, affichent des taux de pauvreté infantile inférieurs à 3,5 p. cent. Contrairement aux partis de la vieille garde, le Parti Vert croit qu'il est plus important de réduire la pauvreté infantile que de s'enrichir. Selon le Parti Vert, on peut réduire la pauvreté infantile en s'engageant à offrir à toutes les familles la possibilité de s'occuper de leurs enfants.

### ***Les députés du Parti Vert collaboreront pour :***

147. Créer une « stratégie complète de lutte contre la pauvreté au Canada » qui :
  - Renforce les règlements assurant un traitement équitable et des salaires plus élevés pour tous les Canadiens et Canadiennes qui travaillent.
  - Hausse le niveau des prestations et simplifie les conditions d'admissibilité en vertu de la Loi sur l'assurance-emploi.
  - Supprime la TPS pour les fournitures scolaires et certains produits destinés à la famille.
  - Accroît les crédits d'impôt pour enfants et les prestations fiscales pour enfants.
148. Appuyer les provinces qui adoptent une stratégie de revenu de base, afin de s'assurer que tous les citoyens disposent d'un minimum vital par l'entremise de programmes fédéraux existants.
149. Appliquer des mesures permettant de garantir le financement adéquat des régimes de retraite des entreprises.
150. Prendre des mesures adéquates pour s'assurer que les personnes âgées connaissent les suppléments de revenu qu'offre le gouvernement fédéral.
151. Créer des incitatifs fiscaux pour les entreprises, afin d'offrir des horaires souples et des garderies sur place.
152. Mettre en place une réduction gérée de la semaine de travail normale à 35 heures par semaine.

153. Créer un réseau de mentorat canadien qui permettra aux personnes âgées d'échanger avec des jeunes, afin de partager leurs expériences et leurs habiletés.
154. Appuyer les programmes nationaux de collations et de repas sains de la maternelle à la 5e secondaire.
155. Accroître les investissements dans les programmes d'éducation préscolaire, et collaborer avec les autres gouvernements pour créer un réseau national reliant les centres de garderie locaux et les centres d'éducation.
156. Appuyer les programmes axés sur les enfants qui favorisent la confiance en soi et encouragent l'apprentissage.
157. Mettre en oeuvre des programmes de logements abordables.
158. Lutter contre le racisme dans les pratiques d'embauche, et améliorer la reconnaissance des titres professionnels des immigrants.

## ***Logements abordables et services communautaires***

Les logements abordables et les services communautaires sont une partie intégrale du réseau de sécurité sociale au Canada. Lorsque tous les programmes et services sociaux du réseau fonctionnent de manière intégrée, les autres institutions traditionnelles de dépannage, comme les services de santé et les banques alimentaires, sont libérées d'un grand poids. Nous pouvons rétablir un réseau ouvert efficace qui comprend des projets de logements abordables et des services communautaires qui ont été délaissés par les anciens gouvernements.

Les logements abordables et les services communautaires jouent un rôle important au plan de l'inclusion sociale de groupes sociaux autrement marginalisés et stigmatisés. Le Parti Vert sait que les investissements dans les logements abordables et les services communautaires assurent, à long terme, la santé des collectivités et la diminution des inégalités sociales. Dans le même ordre d'idées, on constate une hausse de l'indépendance, une réduction de la pauvreté et une baisse du taux de criminalité. Avec sa vision à court terme, le Parti libéral semble ne pas vouloir ni pouvoir établir de tels liens.

### ***Les députés du Parti Vert collaboreront pour :***

159. Financer un programme national de logement qui permettra de construire des coopératives à haut rendement énergétique et des logements abordables.
160. Réorienter les programmes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, de manière à offrir des cautions et des garanties de prêt aux sociétés d'habitation sans but lucratif et aux coopératives qui construiront et rénoveront des logements éconergétiques de qualité pour les personnes âgées, les personnes ayant des besoins spéciaux et les familles à faible revenu.

161. Étendre les programmes de logement R-2000, s'assurer que les nouveaux logements respectent les normes, et offrir des incitatifs fiscaux aux propriétaires qui souhaitent rénover les logements existants afin qu'ils respectent les normes.
162. Subventionner les systèmes de chauffage de remplacement, comme les systèmes à énergie solaire, à énergie géothermique et les poêles à bois à haut rendement énergétique.
163. Rehausser l'appui offert aux groupes d'entraide communautaire, aux organismes de services sociaux, aux centres de vie autonome et aux projets d'intervention.
164. Adopter une loi sur l'invalidité en consultation avec les Canadiens et Canadiennes invalides.
165. Subventionner les promoteurs privés, afin qu'ils réservent un certain pourcentage des projets d'habitation aux logements abordables, de manière à accroître l'inclusion sociale et à réduire l'embourgeoisement des quartiers.



## **Éducation et emploi**

Au cours des 20 dernières années, les politiques du gouvernement fédéral ont fait, petit à petit, de l'éducation postsecondaire un privilège. Les étudiants des cégeps et des universités sont descendus dans les rues et ont lancé des campagnes demandant une éducation accessible de qualité. Les revendications des étudiants ont été entendues par les Canadiens et les Canadiennes qui font de l'éducation une priorité. Par contre, à Ottawa, ces revendications sont tombées dans l'oreille d'un sourd. Les politiciens et les bureaucrates ont plutôt élaboré des stratégies de financement compliquées, comme la Fondation des bourses d'études du millénaire critiquée par la vérificatrice générale, Sheila Fraser, en raison de son manque de transparence.

Le système d'éducation au Canada revendique la transparence, une accessibilité universelle et un financement adéquat. Le Parti Vert reconnaît qu'il faut geler les frais de scolarité partout au pays pour ensuite les réduire. On doit aussi offrir des subventions en fonction des besoins pour aborder le problème des dettes des étudiants. Nous pouvons financer un système d'éducation postsecondaire accessible, aider à favoriser la recherche et l'innovation et aider les travailleurs en offrant une formation souple et des cours dans le cadre d'une acquisition continue du savoir.

Selon le Parti Vert, l'éducation est essentielle pour cultiver la créativité et assurer l'égalité. C'est le fondement de collectivités saines et sécuritaires. L'éducation n'est pas une dépense. C'est un investissement.



### ***Les députés du Parti Vert presseront le gouvernement :***

166. De collaborer avec les provinces et les établissements d'enseignement supérieur pour réduire les frais de scolarité au niveau postsecondaire.
167. De favoriser la participation aux programmes d'enseignement coopératif et aux stages.
168. D'encourager la formation pratique dans le système d'enseignement postsecondaire.
169. D'harmoniser les programmes gouvernementaux, comme la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, afin d'offrir un seul programme de subventions en fonction des besoins qui permettra de réduire les dettes des étudiants.
170. D'accroître les investissements en enseignement postsecondaire, et de veiller à ce que le financement public joue un rôle important au plan de la recherche et du développement.
171. D'augmenter le nombre de postes à temps plein et la qualité de vie, en réduisant graduellement la semaine de travail normale à 35 heures par semaine.

## ***Nous pouvons renouveler notre démocratie***

### ***Régénérer la saine gestion publique***

Les Canadiens et les Canadiennes croient en une démocratie de participation dans laquelle ils élisent des représentants qui exécutent les volontés de la population. Ils souhaitent aussi la mise en place d'une fonction publique capable de mettre en oeuvre les programmes de manière efficace. Par contre, les Canadiens et les Canadiennes ne croient plus avoir la maîtrise du processus démocratique. Ils ne font plus confiance aux personnes déclarant les représenter.

Les Libéraux ont promis d'assainir la gestion publique. Malheureusement, Paul Martin continue de défendre un système d'enregistrement des lobbyistes inefficace. Il a mis de côté la surveillance de l'éthique du gouvernement, et a adopté le projet de loi C-11 en vertu duquel des dénonciateurs font rapport au gouvernement. Les Canadiens et les Canadiennes n'ont pas apprécié.

Pour assainir la gestion publique, le Parti Vert souhaite rendre les institutions fédérales responsables et transparentes, mettre en place un système de freins et de contrepoids pour les politiciens et les employés de la fonction publique, et redistribuer les pouvoirs qui se retrouvent trop souvent entre les mains du Cabinet du Premier ministre.

Le Parti Vert offre aux Canadiens et aux Canadiennes une nouvelle orientation dynamique. Surtout, le Parti Vert planifie des programmes intégrés à long terme, plutôt que de se concentrer uniquement sur la prochaine élection. Nous n'adoptons aucune mesure pêle-mêle.

## **Les députés du Parti Vert collaboreront pour :**

172. Créer une loi sur la reddition de comptes du gouvernement, afin de s'assurer que les responsables de la surveillance du gouvernement sont choisis de façon indépendante de ceux qu'ils surveillent, et de garantir transparence et ouverture dans toutes les activités du gouvernement.
173. Renforcer les mandats des mandataires indépendants du Parlement, comme la vérificatrice générale et le commissaire à l'information.
174. Remplacer le commissaire à l'éthique actuel, qui fait rapport en privé au Premier ministre, par une commission indépendante d'éthique qui ferait rapport au Parlement. Les membres seraient choisis suite à un processus axé sur le mérite et auraient des pouvoirs considérables pour faire enquête sur des représentants du gouvernement et des lobbyistes.
175. Appuyer la protection efficace des délateurs du secteur public et du secteur privé.
176. Créer un code de conduite et un processus de traitement des plaintes indépendant, afin de veiller à ce que l'argent des contribuables ne serve pas à des fins préélectorales.
177. Restreindre le montant des dons aux candidats à 1000 dollars par année par donateur. Le nom complet des donateurs doit être clairement indiqué.
178. Fournir aux parlementaires des vérifications réglementaires indépendantes sur l'efficacité des règlements gouvernementaux à atteindre leurs objectifs publics fixés.
179. Offrir une formation obligatoire sur l'éthique aux députés et à leurs employés, et exiger que ces derniers suivent une formation sur place sur les principes de base de la bonne gestion et de l'éthique au sein du Parlement.
180. Faire de l'amélioration des services une priorité pour les organismes et les ministères. Recueillir systématiquement les commentaires des citoyens et fixer un calendrier pour l'examen périodique des programmes.
181. Renforcer l'indépendance politique des employés de la fonction publique, surtout les scientifiques et les professionnels oeuvrant dans des domaines comme les sciences halieutiques et l'homologation des médicaments.
182. Exiger des plans de service ministériels à long terme qui feront rapport sur l'objectif des programmes gouvernementaux, les coûts, les réformes et le rendement.
183. Réformer le système de nomination pour décourager le favoritisme.
184. Renforcer les règles de conduite des lobbyistes. La vérificatrice générale, lorsqu'elle vérifie ces activités, déterminera si les règles respectent les meilleurs intérêts des Canadiens et des Canadiennes, et recommandera des changements requis au procureur général, afin que le lobbying n'influe pas indûment sur les décisions des parlementaires.

## **Renouveler notre démocratie**

Lors de la dernière élection en Suède, le taux de participation des électeurs a atteint son niveau le plus bas en 40 ans, alors que 80 p. cent des électeurs inscrits ont voté. Le Canada a aussi atteint le niveau le plus bas de son histoire, alors que le taux de participation a légèrement dépassé 60 p. cent. L'apathie des électeurs est évidente dans notre pays, surtout chez les jeunes adultes qui, malheureusement mais pour des raisons probablement justes, ont adopté la philosophie du je-m'en-foutisme. Cette indifférence des électeurs se propage chez les Canadiens et des Canadiennes qui croient que leur vote ne compte pas. Qui peut les blâmer? Alors que 583 000 partisans du Parti Vert n'ont pas réussi à élire un seul député du parti en 2004, 500 000 partisans du Parti libéral ont élu 22 députés dans les provinces de l'Atlantique.

Le Parti Vert propose de mettre en place ce que de nombreux partis politiques ont promis aux Canadiens et aux Canadiennes, soit la représentation proportionnelle. La démocratie au Canada est prête à évoluer, à devenir un système électoral plus juste, plus responsable et réellement représentatif. Un tel système électoral encourage aussi l'élection de femmes et de minorités visibles au sein du Parlement. Le Parti Vert croit qu'il est temps de mettre de côté un système uninominal majoritaire à un tour, et d'avoir une Chambre des communes qui reflète l'aspect multiculturel de la population canadienne.

Le Parti Vert souhaite favoriser la participation des citoyens au processus décisionnel du gouvernement, en augmentant l'utilisation des consultations publiques et des référendums. Les principes fondamentaux du Parti Vert sont la décentralisation du processus décisionnel et la démocratie participative.

### ***Les députés du Parti Vert collaboreront pour :***

185. Créer un vaste processus de consultation axé sur les résultats pour déterminer la forme de représentation proportionnelle qui répond le mieux aux besoins des Canadiens et des Canadiennes pour la prochaine élection fédérale.
186. Appuyer les changements législatifs requis pour introduire le système de représentation proportionnelle recommandé lors des consultations publiques.
187. Fixer les dates des prochaines élections, pour assurer la stabilité politique et des élections justes.
188. Exiger une série obligatoire de débats ouverts entre les chefs durant une élection organisée par un organisme indépendant, comme Élections Canada.
189. Plutôt que d'interdire partiellement les dons des entreprises et des syndicats aux partis politiques, interdire complètement de tels dons, comme le prévoient les lois au Québec et au Manitoba.
190. Réduire le dépôt obligatoire des candidats de 1000 dollars, pour permettre à un nombre supérieur de Canadiens et de Canadiennes de participer au système de démocratie.
191. Fixer l'âge minimal des électeurs à 17

# ***Nous pouvons mettre en place un cadre fiscal durable***

## ***Impôts équitables***

Les impôts sont l'un des outils dont disposent les gouvernements pour modeler la société. Par exemple, les Conservateurs et les Libéraux se sont servis de notre système fiscal pour avantager les entreprises. Au cours des 5 dernières années, on a vu une réduction des impôts fédéraux des entreprises de près de 8 p. cent, même si les profits des entreprises ont atteint des niveaux inégalés.

Entre-temps, le coût de la vie des Canadiens ordinaires a augmenté. Les Canadiens et Canadiennes dépensent plus et économisent moins. Les travailleurs canadiens éprouvent plus de difficultés à se nourrir et à satisfaire les besoins essentiels de leur famille. Plutôt que de réduire les impôts des entreprises, notre système fiscal devrait mettre l'accent sur une baisse des impôts des travailleurs canadiens et une diminution du taux de pauvreté. Nous pouvons atteindre ces objectifs en imposant des taxes sur la pollution et les produits non durables, plutôt que sur les emplois. Nous pourrions ainsi financer les programmes sociaux tout en encourageant les nouvelles infrastructures.

### ***Les députés du Parti Vert presseront le gouvernement :***

192. De réduire les impôts des Canadiens et des Canadiennes qui gagnent moins de 45 000 dollars par année.
193. De créer un groupe de travail représentant tous les partis qui étudiera les taux d'imposition des entreprises au Canada et aux États-Unis, en tenant compte des différents programmes sociaux et de la mise en oeuvre de ceux-ci.
194. De bloquer toutes les failles qui permettent aux entreprises canadiennes d'utiliser des paradis fiscaux à l'étranger.
195. De mettre sur pied un nouveau service du budget parlementaire qui fournira des estimations publiques indépendantes des revenus et des dépenses du gouvernement; de simplifier la production de rapports pour déterminer comment le gouvernement adopte de nouvelles politiques, crée les budgets, et conçoit des programmes, par l'entremise des résultats obtenus.

## ***Relations intergouvernementales : régler la question du déséquilibre budgétaire***

En 1867, le Canada a fait les dépenses les plus importantes de son histoire au niveau fédéral, afin de construire des infrastructures nationales de transport et de communication. En 2006, les investissements les plus importants sont effectués au niveau provincial, dans les domaines de la santé, de l'éducation et du remboursement de notre dette de 570 milliards de dollars. Toutefois, nous divisons encore les revenus du gouvernement comme si nous étions en 1867, entraînant

ainsi un déséquilibre budgétaire entre Ottawa et les provinces à court d'argent. Le Parti Vert déploiera tous les efforts possibles pour attribuer efficacement les ressources financières, et pour s'assurer que les provinces disposent des ressources financières adéquates pour offrir leurs services.

Au fil du temps, les gouvernements fédéraux qui se sont succédés ont reconnu que les provinces ont besoin de sommes additionnelles pour gérer les programmes sociaux. Ils ont transféré des milliards de dollars pour financer la santé, l'éducation, les garderies et les logements abordables. Par contre, au cours des 10 dernières années, le gouvernement fédéral a coupé les transferts aux provinces, même s'il a enregistré des surplus budgétaires. Les sommes investies récemment n'ont même pas permis d'atteindre les niveaux des transferts sociaux de 1995.

Ce déséquilibre budgétaire entre les gouvernements fédéral et provinciaux est la cause d'un écart croissant entre les priorités des Canadiens et Canadiennes et celles du gouvernement fédéral. En imposant des conditions aux transferts sociaux, le gouvernement fédéral centralise les pouvoirs et dicte la façon dont les provinces doivent gouverner.

Le Parti Vert sait que le Canada et les provinces, en tant que fédération, doivent collaborer pour diriger un pays vraiment coopératif sans stratégie de financement coercitive. Le Canada doit accroître l'appui public envers les actions concertées, plutôt que d'intimider les autres gouvernements, d'imposer l'uniformité à la diversité provinciale, de changer les règles à sa fantaisie ou de faire passer ses propres ambitions élevées avant les besoins des Canadiens et Canadiennes. La souplesse et la justice doivent être les principales valeurs rattachées aux relations entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

### ***Les députés du Parti Vert appuieront :***

196. La participation du gouvernement fédéral au nouveau Conseil de la fédération créé par les premiers ministres provinciaux, et un engagement visant à aborder ouvertement le déséquilibre budgétaire lors des délibérations du Conseil.
197. Une transition vers le fédéralisme législatif, notamment la démocratisation des relations intergouvernementales, le rassemblement des représentants élus des gouvernements fédéral et provinciaux pour orienter les discussions des organismes intergouvernementaux qui prennent les décisions, comme le Conseil canadien des ministres de l'environnement.
198. Le transfert de points d'impôt fédéraux pour assurer la durabilité de services sociaux spécifiques, comme les soins de santé. Les provinces devront garantir que les sommes transférées serviront à financer ces services et à réduire la dépendance qu'ont développé les gouvernements provinciaux envers les revenus que produit le jeu.

## **Politique étrangère : maintenir la paix**

Le Parti Vert croit en la résolution pacifique des conflits. Depuis 1996, les dépenses militaires à l'échelle internationale ont augmenté de 27 p. cent, atteignant 932 milliards de dollars annuellement. La majorité de ce budget est dépensé par des pays qui représentent uniquement 16 p. cent de la population mondiale. Dans le même ordre d'idées, ces pays n'ont octroyé que 68 milliards de dollars à l'aide internationale. Cette très mauvaise répartition des fonds montre que les gouvernements croient sérieusement qu'ils défendront mieux leur nation par la force que par la coopération.

Selon le Parti Vert, la coopération internationale jumelée au maintien de la paix assureront une meilleure sécurité à l'échelle internationale. Nous pouvons créer de nouvelles relations interdépendantes avec les pays en voie de développement en établissant des relations économiques justes et en promouvant les droits de la personne et la durabilité. À une époque où les conflits ou les crises internationales sont fréquents, nous devons préserver la réputation du Canada relativement au maintien de la paix, et élaborer des programmes de conservation écologique pour protéger les écosystèmes vulnérables.

### **Les députés du Parti Vert collaboreront pour :**

199. Faire du Canada une zone militaire dénucléarisée et s'abstenir de participer à l'élaboration ou à l'utilisation d'armes spatiales.
200. Travailler pour créer une force permanente de maintien de la paix internationale sous la direction de l'ONU.
201. Créer un organisme d'affaires internationales et de sécurité globale qui coordonnera les activités d'Affaires étrangères, de Défense nationale et de l'ACDI.
202. Créer une force d'intervention rapide responsable du maintien de la paix et de la restauration de l'environnement dans les situations de crise internationale et les catastrophes nationales, comme les inondations, les tremblements de terre, les tempêtes et les incendies, et s'assurer que cette force reçoit la formation et les moyens nécessaires pour remplir son mandat.
203. Fournir une aide humanitaire et une assistance de manière efficace.
204. Assurer la sécurité des groupes internationaux d'aide et de développement sur place, et aider les organismes d'aide internationale et les autorités locales à mettre en oeuvre des mesures de protection et de restauration de l'environnement.
205. Proposer une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU pour éliminer le veto et accroître le nombre de participants.
206. Appuyer l'approvisionnement en médicaments à faible coût et sans redevances contre le SIDA à l'Afrique, à l'Asie et à l'Amérique du Sud.



207. Travailler avec les autres nations pour éliminer la pêche non durable dans les eaux internationales, et créer un système de sanctuaires marins. Exiger la gestion des stocks de poissons dans les Grands Bancs.
208. Hausser les dépenses relatives à l'aide étrangère à 0,5 p. cent du PIB d'ici 2010, et respecter l'engagement du Canada de dépenser au moins 0,7 p. cent du PIB d'ici 2015.
209. Travailler de manière à accroître l'influence de la Cour internationale de Justice.
210. Défendre un état viable et sécuritaire pour la Palestine et un état sécuritaire pour Israël.
211. Discuter activement avec le gouvernement chinois pour proposer de suivre la « voie médiane » fondée sur le modèle fédéral relativement à la question du Tibet.
212. Effectuer un examen des alliances actuelles du Canada en matière de sécurité internationale.
213. Promouvoir et appuyer les missions internationales de l'ONU.
214. Effacer la dette des pays en voie de développement qui n'ont fait aucun remboursement depuis plus de 10 ans.

### ***Justes pratiques commerciales avec nos voisins à l'échelle mondiale***

Selon le dicton, les bonnes clôtures font les bons voisins. Le Parti Vert appuie les justes pratiques commerciales, pas le libre-échange. Il appuie le commerce qui fait passer la souveraineté du Canada en premier lieu.

Au cours des 15 dernières années, les accords internationaux de libre-échange sont devenus un élément important de l'économie canadienne. Toutefois, la plupart de ces accords comprennent des dispositions qui font trop souvent passer les intérêts commerciaux étrangers en premier lieu. Le commerce ne vise pas uniquement l'échange de biens et de services. Les accords commerciaux ont aussi des répercussions sur les droits de la personne, les normes du travail, la diversité culturelle et les lois en matière d'environnement.

Les entreprises canadiennes se pressent d'ouvrir des succursales dans les zones de libre-échange pour passer outre les règlements en matière d'environnement et exploiter de la main-d'oeuvre bon marché. Dans les accords commerciaux comme l'ALENA, un investisseur étranger peut demander compensation au gouvernement si le Canada adopte une loi qui entraîne des pertes de revenus pour l'investisseur. Ces accords font passer les droits d'une entreprise étrangère avant les droits du Canada. Cela limite notre souveraineté, et peut paralyser l'adoption de nouvelles lois relatives à l'environnement et aux droits de la personne. De plus, en refusant de respecter les décisions rendues par l'OMC et l'ALENA en faveur du Canada dans le domaine du bois

d'oeuvre, les États-Unis nuisent aux intérêts du Canada. Nous pouvons nous demander pourquoi les États-Unis signent des accords de libre-échange s'ils n'y croient pas.

Pour aborder certaines questions, les citoyens de partout dans le monde ont créé des réseaux internationaux qui leur permettent d'élaborer leur propre type d'échange, soit le commerce équitable. Les réseaux internationaux de commerce équitable établissent des liens directs entre les producteurs et les consommateurs, en s'assurant du respect des normes du travail et des lois relatives à l'environnement. La vision du Parti Vert en matière de commerce intègre des politiques novatrices, comme le commerce équitable. Nous pouvons veiller à ce que le Canada partage la vision d'une société juste et durable lorsqu'il échange avec d'autres pays, plutôt que favoriser les intérêts étrangers.

Nous devons renégocier ces accords commerciaux, et faire passer les intérêts du Canada et l'environnement au premier plan.

### ***Les députés du Parti Vert presseront le gouvernement :***

215. De renégocier les accords commerciaux multilatéraux, comme l'ALENA et le futur ALEA, afin d'y inclure des tarifs de commerce équitable qui protègent les droits de la personne et nos écosystèmes, et de mettre un terme aux mécanismes de résolution des différends opposant un investisseur et un État qui nuisent à la souveraineté du Canada et aux lois en matière d'environnement.
216. De proposer une réforme de l'OMC, du FMI et de la Banque mondiale, en plaçant ces institutions sous la direction de l'Assemblée générale de l'ONU, et remplacer le libre-échange international par la notion de commerce équitable axée sur la protection mondiale des droits de la personne, les normes du travail, la diversité culturelle et les écosystèmes.

## Conclusion

C'est une plateforme électorale qui s'adresse à tous les Autochtones, à toutes les familles qui se retrouvent constamment endettées, aux citoyens et citoyennes qui ont de la difficulté à se nourrir, aux communautés rurales désertées par les jeunes et à tous ceux et celles qui veulent voir de véritables changements écologiques et économiques.

C'est une plateforme qui vous propose une nouvelle vision, des solutions pratiques et innovatrices. Pour un renouvellement écologique et économique, pour un système d'immigration et d'intégration qui garde la porte grande ouverte, pour un système de santé qui s'occupe réellement de votre santé.

C'est une plateforme qui redonne au Canada sa souveraineté culturelle, sociale et commerciale. C'est pour préserver l'essence même de notre pays.

La fierté au coeur, les citoyens et citoyennes de notre pays croient que c'est le bien commun qui nous unit et assure une bonne qualité de vie même aux plus démunis d'entre nous. Ensemble, nous voyons un rôle pour le Canada sur la scène internationale. L'heure est venue de se rassembler autour de nos valeurs et de rétablir cette identité collective pour être fiers à nouveau de notre citoyenneté.